

En cas de décès
ou d'invalidité
consécutif à un
accident, vous
assurez à votre
famille le versement
de 30 000€ pour une
simple cotisation de
3,20€ mensuels.

Accueil et renseignements



LES MÉNAGES PRÉVOYANTS

7-11 rue Albert Sarraut
78000 VERSAILLES



du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



service clientèle
01 39 24 60 00



mutuellelmp.fr

Pour en savoir davantage,
contacter votre conseiller LMP au

01 39 24 60 00
adhesion@mutuellelmp.fr



Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité
N°SIREN 785 151 689 - Siège social : 7 - 11 rue Albert Sarraut - 78000 Versailles

Pour constituer
un capital en cas
de besoin,
nous sommes là.



Avec Prévis Accident, nous vous proposons une solution :

- ouverte à tous : aucun questionnaire médical
- rapide : le capital est versé 5 jours après votre demande
- complète : nous couvrons vos accidents dans le monde entier



“ Restez serein
quoi qu'il arrive ”

Cette solution couvre

- le décès : c'est le bénéficiaire que vous avez choisi qui reçoit le capital
- l'invalidité : si vous ne pouvez pas travailler et devez recourir à l'assistance d'une tierce personne, le capital de 30 000 € vous est versé personnellement.

Vous pouvez adhérer avec votre conjoint :

vous bénéficiez des mêmes avantages avec une réduction de 20% sur les cotisations du second souscripteur, soit 5,76 € pour le coupe.

Complétez ce document et retournez-le à :

MUTUELLE LMP
11 rue Albert Sarraut - 78000 Versailles

La Mutuelle Les Ménages Prévoyants est soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN N° 785 151 689. Le contrat Prévis Acc est garanti par la Mutuelle Alsace Lorraine Jura, Société d'assurance mutuelle régie par le code des assurances, 8 bd de l'Europe BP 3169 - 68063 Mulhouse cedex.

Nom Prénom.....
N° de Sécurité sociale

Adresse

Code Postal..... Ville

Téléphone..... E-mail.....